

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

C'est le moment! Le SEFPO lance une campagne de syndicalisation pour les travailleurs à temps partiel et de session des collèges

Le Syndicat de la fonction publique de l'Ontario lance un appel à tous les travailleurs à temps partiel et de session de tous les 24 collèges communautaires de l'Ontario afin qu'ils signent une carte syndicale dès aujourd'hui.

« Notre syndicat accorde son soutien intégral et ses ressources pour l'obtention du droit de se syndiquer pour les employés à temps partiel et de session des collèges. » a déclaré Smokey Thomas, président du SEFPO. « Le moment est venu pour eux aussi d'avoir accès aux avantages offerts par la négociation collective. »

Hier soir lors d'une réunion du Conseil du travail de district à Hamilton, Thomas s'est joint à Roger Couvrette, le président de l'organisation des employés à temps partiel et de session des collèges, afin de lancer la plus grande campagne d'organisation syndicale de l'histoire de l'Ontario.

« Il y a un moment pour tout » a déclaré Couvrette, qui est professeur à temps partiel auprès du Collège Centennial de Toronto. « L'époque d'utilisation des employés à temps partiel comme source de main d'oeuvre au rabais est terminée. Maintenant, le moment est venu pour nous d'obtenir la reconnaissance et le respect que nous méritons. »

Don Fraser, président du conseil du travail, a signé une carte du SEFPO hier soir. Fraser, est membre à la retraite des membres du Syndicat canadien des métallurgistes unis et il enseigne à temps partiel dans le Programme d'études de relations de travail au Collège Mohawk. Au total, des membres de quatre syndicats ont signé des cartes.

Le conseil du travail a également adopté une résolution en soutien de la campagne du SEFPO.

« Le soutien dont nous avons été les témoins la nuit dernière à Hamilton était exceptionnel, » a ajouté Couvrette. « Des personnes de l'ensemble du

mouvement syndical se rendent compte que nous sommes en train de travailler pour redresser un tort historique. »

Cette campagne d'adhésions du SEFPO fait suite à une décision prise au mois de juin par la Cour suprême du Canada qui disait que le droit à la négociation collective était un droit protégé en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Alors que, aux termes de la loi de l'Ontario, les employés à temps partiel et de session des collèges n'avaient pas le droit de se syndiquer. Au mois d'août de cette année, le gouvernement McGuinty a annoncé son intention d'étendre les droits à la négociation collective à ces travailleurs.

La nouvelle campagne d'organisation syndicale va rejoindre plus de 12500 travailleurs à temps partiel et de session des collèges au cours des semaines et des mois à venir. Des comités d'organisation – composés de travailleurs à plein temps et à temps partiel – ont été mis sur pied et sont actifs dans chaque collège.

Le SEFPO a des dizaines d'années d'expérience en matière syndicale au sein des collèges de l'Ontario et y représente plus de 16 000 membres du personnel de soutien et scolaire à plein temps.

Pour en savoir plus!

Visitez www.collegeworkers.org

Pour tous les détails sur l'adhésion au SEFPO et sur comment fonctionne une campagne d'organisation syndicale, veuillez visiter le site Web en ligne www.collegeworkers.org.

Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).